

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2012)

Heft: 277-278

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Une dispute entre deux hommes avinés dans un restaurant de Bühler (AR) a nécessité une grosse intervention policière. La dispute a opposé deux Suisses de 27 et 38 ans. Lorsqu'elle s'est envenimée, le plus âgé a sorti une arme, menacé des clients avant de tirer plusieurs coups de feu en l'air. La police cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures a dû envoyer sur place une unité d'intervention spéciale. Une perquisition au domicile du tireur a permis de découvrir plusieurs armes, dont 4 fusils, 3 armes de poing et 600 munitions. L'homme est poursuivi pour infraction à la loi sur les armes, mise en danger de la vie d'autrui, menaces, contrainte et conduite en état d'ivresse.

■ La boisson alcoolisée « Flauderspiel » ne pourra plus être commercialisée sous ce nom. Le tribunal cantonal d'Appenzell Rhodes-Intérieures a donné raison aux eaux minérales Gontenbad (Goba), qui avaient porté plainte pour défendre leur marque « Flauder ».



ARGOVIE

■ Les citoyens ont rejeté à 64,9 % une initiative socialiste qui demandait que l'appartenance à 100 % de la Banque cantonale argovienne soit inscrite dans la Constitution.

■ Siegfried prévoit de construire une unité de production en Chine. L'investissement doit permettre au groupe pharmaceutique argovien de renforcer sa position concurrentielle et d'améliorer ses débouchés en Asie.

■ Deux employés communaux de Klingenau (AG) ont découvert des lingots d'or dans un pré qu'ils fauchaient. La police argovienne a mis en lieu sûr les 2,5 kg d'or d'une valeur de 124 000 francs. L'origine des lingots reste mystérieuse.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Le cadavre d'un Allemand de 75 ans habitant Wyhlen (D) a été trouvé dans le Rhin à Birsfelden (BL). L'homme avait été porté disparu deux jours auparavant. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la mort, a annoncé la police de Lörrach (D).

■ Le groupe biotechnologique bâlois Actelion a annoncé un programme de réduction des coûts qui prendra effet l'année prochaine. 135 emplois seront supprimés dans la recherche et développement et dans l'administration, dont 115 à Allschwil (BL). Actelion emploie plus de 2 500 collaborateurs dans le monde, dont plus de 1 000 à Allschwil.



BÂLE-VILLE

■ La Foire du livre de Bâle n'aura plus lieu. Les organisateurs de BuchBasel abandonnent la partie « marché » de la manifestation pour des raisons financières. Le festival littéraire qui l'entoure est en revanche conservé. Il se tiendra du 9 au 11 novembre prochain.

■ Les entreprises ne verront pas leurs impôts baisser à Bâle-Ville. Les citoyens du demi-canton ont refusé à 51 % une modification de la loi fiscale.

■ Un requérant d'asile a été retrouvé mort dans son lit dans un Centre d'enregistrement et de procédure à Bâle. La justice a ouvert une enquête.



BERNE

■ La ville de Biel/Bienne veut lutter contre les mégots sur la voie publique en lançant une campagne de sensibilisation et en distribuant des cendriers de poche. Des centaines de cendriers ont été installés en centre-ville, des affiches ont été posées dans les bus et dans les rues et des cendriers de poche ont été distribués dans les rues. C'est que la municipalité dépense

chaque année 288 000 francs en frais de nettoyage, rien que pour ramasser les mégots.

■ Le principe d'un vote populaire pour résoudre le conflit jurassien a été approuvé en séance plénière par le Conseil du Jura bernois (CJB). Par 16 voix contre 7 (les 7 voix de l'UDC), le CJB a dit oui au lancement de la procédure de consultation qui doit mener à une votation populaire fin 2013 sur la création d'un canton regroupant Jura et Jura bernois.



FRIBOURG

■ La Banque cantonale de Fribourg (BCF) a lancé sa première succursale mobile pour mieux desservir sa clientèle dans la partie alémanique du canton. Un bus équipé du dernier cri de la technologie et de la sécurité desservira les villages de Basens, Cormondes et Wünnewil dans les districts fribourgeois du Lac et de la Singine. Les clients y trouveront les mêmes prestations que dans les autres succursales : guichet, conseils et bancomat.

■ L'architecte français Dominique Perrault, le concepteur de la Bibliothèque nationale de France à Paris, a gagné le concours de rénovation de la gare de Fribourg. Au menu du projet, une tour de 17 étages et 60 mètres, une trentaine de logements, des restaurants, bureaux et commerces, une salle de conférences sur 5 000 m², et une esplanade de 2 000 m².



GENÈVE

■ Le conseiller administratif de la ville de Genève, Pierre Maudet, 34 ans, a été élu au Conseil d'Etat genevois avec 39,8 % des voix. L'ancien maire PLR de Genève a devancé la socialiste Anne Emery-Torracinta (28,3 %) et le MCG Eric Stauffer (27,6 %). Ce dernier, estimant que le scrutin avait été entaché d'irrégularités, a déposé un recours, mais celui-ci a été balayé par la Chambre administrative de la Cour de justice.



Le monastère d'Engelberg (OW)

■ Le canton de Genève devra payer 12 millions de francs de plus que cette année pour aider les cantons moins favorisés, au titre de la péréquation financière 2013. La facture genevoise se montera à 258 millions de francs.



GLARIS

■ Le canton de Glaris a accueilli la traditionnelle excursion du groupe parlementaire du Parti bourgeois démocratique (PBD) dont le président, Martin Landolt, est glaronais. Les parlementaires ont ainsi visité le chantier Linthal 2015, l'un des plus grands projets de centrale de pompage-turbinage.



GRISONS

■ La Fédération internationale de ski a désigné la ville de Saint-Moritz pour organiser l'édition 2017 des championnats du monde de ski alpin. La station de l'Engadine accueillera ainsi les mondiaux pour la quatrième fois de son histoire, après 1934, 1974 et 2003. Elle avait échoué à accueillir les éditions de 2013 et 2015. Le troisième essai aura donc été le bon.

■ Des négociations sont en cours entre la Confédération et les autorités de Sufers et de Medel, afin d'y installer des centres pour requérants d'asile. Chaque commune

abriterait un centre de 100 requérants maximum, accueillis pour une durée de six mois.



JURA

■ Le Collectif Bonfol (CB) demande à l'industrie chimique bâloise de mieux protéger les travailleurs contre les substances toxiques sur la décharge de Bonfol. L'exposition aux polluants ne doit pas y être plus élevée que sur d'autres sites de génie civil.

■ Après deux ans de travaux qui ont coûté quelque 12 millions de francs, le centre de rééducation de l'Hôpital du Jura à Porrentruy a été inauguré. Cet établissement doit faire de Porrentruy un centre de compétences en matière d'orthopédie.



LUCERNE

■ Les magasins continueront de fermer à 16 h le samedi dans le canton. Les citoyens ont rejeté à 54,5 % une modification de la loi qui proposait d'allonger les horaires d'une heure.

■ Emmi continue de renforcer ses activités internationales. Le groupe de produits laitiers lucernois a augmenté ses participations dans la société espagnole Kaiku Corporacion Alimentaria et dans la firme française Diprola.



NEUCHÂTEL

■ La première convention collective de travail (CCT) dans le commerce de détail a été signée dans le canton de Neuchâtel par les partenaires sociaux. Le document fixe le temps de travail à 42 heures maximum par semaine et assure un salaire minimum. Satisfait, le syndicat Unia estime que la CCT permettra de mettre les entreprises sur un pied d'égalité et d'éviter le dumping salarial dans ce canton frontalier.

■ Varo Energy Holding va reprendre les 270 collaborateurs de la raffinerie de Crescier (NE) aux mêmes conditions de travail que celles offertes auparavant par Petroplus. Les activités vont redémarrer dans quelques semaines. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.



NIDWALD

■ La région d'Ober Eggen a été le théâtre d'un tragique vol de parapente. Un pilote licencié de 40 ans et son passager de 20 ans sont tombés après avoir touché un câble de transport. Le pilote est mort sur le coup. Le passager, héliporté par la Rega à l'hôpital, souffre de graves blessures, précise la police nidwaldienne. Les deux hommes ont chuté sur un terrain escarpé. Les conditions météo et de vol étaient impeccables.

DANS LES CANTONS



OBWALD

■ Une enquête pénale a été ouverte contre la conseillère d'État obwaldienne Esther Gasser Pfulg. La directrice du Département de la justice et de la sécurité a libéré l'accès à un ordinateur d'un de ses collaborateurs sans être informée qu'il était sous séquestre dans une autre procédure. Le Conseil d'État l'a assurée de sa pleine confiance et l'a libérée de son secret de fonction afin qu'elle puisse collaborer pleinement à l'enquête.



SAINT-GALL

■ Les jeunes de moins de 25 ans ne voyageront pas gratuitement dans les transports publics de la ville de Saint-Gall. Une initiative de la Jeunesse socialiste qui le demandait a été balayée par 82,9 % des citoyens.

■ Le Conseil municipal d'Altstätten (SG) a suspendu les négociations en cours avec la Confédération en vue d'un nouveau centre d'enregistrement et de procédure pour requérants d'asile.



SCHAFFHOUSE

■ Schaffhouse est désormais riche. Selon les chiffres de la péréquation financière 2013, le canton devra s'acquitter d'une contribution de 2,6 millions de francs, alors qu'il avait reçu une aide de 7,7 millions de francs cette année.

■ La police a démantelé une plantation intérieure de cannabis en ville de Schaffhouse. Au total, 2 100 plantes et des ustensiles ont été saisis. Un Suisse de 32 ans a été interpellé.

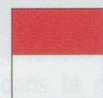


SCHWYZ

■ Les couples mariés et les familles bénéficieront davantage de réductions

de primes maladie. À 76,2 %, les citoyens schwyzois ont approuvé une modification de la loi.

■ Le groupe industriel schwyzois OC Oerlikon a vendu son unité d'affaires Melco au groupe américain Mizar. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Les 50 employés de Melco sont tous repris. L'entreprise vendue a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 15 millions de francs.



SOLEURE

■ Deux personnes ont été tuées et une a été blessée lors d'une fusillade à Oensingen (SO). La police cantonale a appréhendé deux suspects, des Suisses. Les circonstances de l'incident sont encore peu claires et font l'objet d'une enquête.



TESSIN

■ Le canton du Tessin va continuer de bénéficier des fonds destinés à compenser les charges excessives. Il recevra 23,1 millions de francs au titre de la péréquation financière 2013, soit une baisse de 8,7 millions de francs par rapport à cette année.

■ Le Conseil d'État tessinois veut créer un forum pour sauver l'usage de la langue italienne en Suisse. Dans une lettre, il appelle institutions, organisations et autorités à s'associer au projet, particulièrement l'Université de la Suisse italienne, le gouvernement des Grisons, l'ambassade d'Italie à Berne ou la Fédération suisse des enseignants d'italien. Selon le Conseil d'État, des évolutions inquiétantes ces dernières années vont à l'encontre de l'objectif de la Confédération qui est de renforcer le rôle de l'italien en Suisse.



THURGOVIE

■ Malgré le franc fort, le fabricant thurgovien de trains régionaux et de trams

Stadler Rail a généré un chiffre d'affaires d'1,4 milliard de francs en 2011, soit une progression de 30 % par rapport à 2010. L'entreprise compte développer ses exportations, notamment dans les ex-républiques de l'URSS.

■ Les citoyens thurgoviens ont approuvé à 64,75 % la nouvelle loi cantonale sur la planification et la construction. Les propriétaires fonciers devront désormais verser à l'État 20 % de leurs profits en cas d'augmentation de la valeur du terrain, liée à un changement d'affectation de zone.



URI

■ Quelque 2 500 m³ de roche qui menaçaient de s'effondrer sur la ligne ferroviaire du Gothard à Gurtnellen (UR) ont été dynamités au moyen de 300 kg d'explosifs placés dans 25 trous creusés dans la falaise. La ligne a été fermée au trafic durant une quinzaine de jours.

■ Le conglomérat industriel uranais Datwyler rachète le néerlandais Nedis, numéro deux européen du commerce de gros des accessoires en électronique. Présente dans 12 pays et employant 370 personnes, cette entreprise réalise un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros.



VALAIS

■ Les travaux de sécurisation du Rhône à travers Sion sont terminés. Un mur de métal a été enfonce dans les digues pour les renforcer et éviter qu'elles ne lâchent en cas de crue. Les digues ont été renforcées sur près de deux kilomètres.

■ Le canton du Valais va injecter annuellement 10 millions de francs à partir de l'année prochaine dans une nouvelle société de promotion touristique. Les députés ont accepté ce projet à l'unanimité en deuxième lecture.

■ Un alpiniste hollandais de 20 ans s'est tué lors de l'ascension de la Dent-Blanche (4 357 m). Selon la police valaisanne, l'homme a fait une chute de 700 mètres.



VAUD

■ Le Musée Jenisch de Vevey (VD) a rouvert ses portes après trois ans de travaux. Deux journées festives ont été organisées fin juin pour fêter l'événement et le vernissage de l'exposition inaugurale « La Tentation du dessin ».

■ Le Département fédéral de la défense a donné le feu vert à la construction de l'antenne de réception militaire au Cunay, dans le Jura vaudois. Les travaux devraient s'achever en novembre.

■ Vaud se rallie au Grand Genève. Le Grand Conseil a donné son aval au gouvernement pour qu'il ratifie la convention instituant le groupement local de coopération transfrontalière « Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ».

■ La police vaudoise a enregistré 70 392 infractions au code pénal en 2011, soit 99 infractions pour 1 000 habitants. C'est 19 % de plus qu'en 2010. Les infractions contre le patrimoine, en hausse de 20 % en un an, représentent trois quarts des actes délictueux. Le délinquant type est un jeune homme entre 15 et 24 ans.

■ Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de Lausanne va se doter, d'ici à la fin de l'année prochaine, de six nouvelles salles de chirurgie ambulatoire. Cela permettra de décharger les blocs opératoires du CHUV qui pourront se concentrer sur la chirurgie lourde.



ZOUG

■ Le géant zougois des matières premières Glencore a annoncé avoir fait l'acquisition de la société Rosh Pinah Zinc Corporation, spécialisée dans l'extraction du zinc en Namibie. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué. Chaque année, Rosh Pinah produit en Namibie 95 000 tonnes de zinc concentré. Par ailleurs, Glencore a annoncé le rachat, pour 160 millions de dollars, de l'activité européenne de ferro-alliage de manganèse du groupe brésilien Vale.



ZURICH

■ L'initiative pour le libre choix de l'école, qui demandait un financement des écoles privées par l'Etat dès la 4e année, a été balayée à 81,8 % par le peuple zurichois.

■ Les citoyens zurichois ont refusé de sacrifier le dimanche sur l'autel de la consommation. À 70,7 %, ils ont dit non à la libéralisation totale des heures d'ouverture des magasins proposée par le PLR.

■ Le ministère public zurichois met un terme à sa procédure contre Olivier Walker, l'ex-chef des finances de Sonova. La direction du fabricant zurichois de prothèses auditives avait été mise en cause pour un éventuel délit d'initié. Si l'enquête contre Olivier Walker est close, car elle a montré que celui-ci avait vendu ses options avant d'avoir connaissance du chiffre d'affaires, la procédure reste ouverte contre deux autres anciens dirigeants de l'entreprise. ■

Secret bancaire

11 juin 2012 : Par 88 voix contre 85 et 12 abstentions, le Conseil national a accepté la loi d'application sur les accords fiscaux passés avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche. Malgré tout, ces accords restent sous la menace d'un référendum en Suisse et d'une non-ratification en Allemagne.

21 juin 2012 : La Suisse et les États-Unis signent une déclaration commune de mise en œuvre de la loi fiscale américaine FATCA. Le « Foreign Account Tax Compliance Act » oblige banques et compagnies d'assurances à communiquer au fisc américain tous les comptes détenus par des ressortissants américains, en vue d'imposition. Les établissements ont le choix entre collaborer et collecter les informations, payer une taxe à la source de 30 %, ou ne plus accepter de clients américains, sous peine de poursuites judiciaires. Selon la déclaration commune, les assurances sociales, les caisses de pension ne feront pas partie du champ d'application. Quant aux détails de l'accord, ils seront « négociés ces prochains mois », souligne le Département fédéral des finances (DFF).

6 juillet 2012 : Le parlement autrichien ratifie l'accord conclu avec la Suisse le 13 avril. Déjà ratifié par le parlement en Suisse le 30 mai, cet accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

17 juillet 2012 : Le Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté à l'unanimité le nouveau commentaire de l'article 26 du modèle de convention relative à l'assistance administrative en matière fiscale. La Suisse a approuvé cette modification. Désormais, l'entraide sera accordée non seulement dans des cas particuliers mais aussi pour des groupes de contribuables. Le Parlement doit encore donner son accord.

24 juillet 2012 : L'Office fédéral de la justice (OFJ) annonce qu'Hervé Falciani, l'ex-informaticien de la banque HSBC Genève qui avait volé en 2009 des données bancaires confidentielles et les avait transmises à la justice française, a été arrêté à Barcelone le 1^{er} juillet. La Suisse a déposé dans la foulée une demande d'extradition auprès du ministère espagnol de la Justice. Hervé Falciani était recherché au niveau international depuis le 12 août 2010.

16 août 2012 : Selon le quotidien munichois Süddeutsche Zeitung, les dirigeants du Parti social-démocrate allemand (SPD) se sont mis d'accord pour rejeter à l'unanimité l'accord fiscal entre l'Allemagne et la Suisse qui doit être ratifié en novembre au Bundesrat. Le SPD et les écologistes détenant la majorité dans la chambre haute du parlement, l'accord est quasiment mort. Mais une décision définitive du SPD devrait être prise courant septembre, ce qui laisse encore un petit espoir... ■

Voir notre chronologie depuis Suisse Magazine n° 237/238 mai-juin 2009